



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Martigny & Régions

Votre CMS, votre soutien de proximité

Les trois adresses du Centre Médico Social de Martigny & Régions

Site de Martigny
Rue d'Octodure 10b
1920 Martigny
027 564 26 26

Site de Saxon
Route du Léman 25
1907 Saxon
027 564 73 70

Site de l'Entremont
Rue de l'Eglise 6
1933 Sembrancher
027 785 16 94

Dans ce document, tout ce qui se lit au masculin, se lit au féminin.

Crédits photos:

- Pages 1-4-5-8-11-12-14-21 : CMS Martigny & Régions
- Autres pages: Canva

Mise en page : Agence Keran Sàrl



SOMMAIRE

Le mot de Sandra Moulin-Michellod, Vice-présidente	2
Le mot de Martine Tristan, Directrice générale	4
Le mot de Fabien Lottefier, Directeur des soins	6
Le mot d'Adelina Sulejmani, Directrice Service social	9
Le mot d'Anaïs Neukomm, Responsable RH régionale	12
Le mot de Barbara Arlettaz, Responsable des finances	14
Les comptes 2022	16
Rapport de l'organe de révision	20

Le mot de Sandra Moulin-Michellod Vice-présidente

**« La reconnaissance est
la plus belle fleur qui jaillit de l'âme »**

H.W.B.

C'est par ces quelques mots que je souhaiterais adresser à tout le personnel d'aide et de soins à domicile, du service social, aux collaboratrices de la consultation parents-enfants, du Haricot Magique, des services RH et finances ainsi qu'aux membres de la direction et mes collègues du comité, mes plus chaleureux remerciements pour cette collaboration fructueuse tout au long de l'année 2022.

Nous le répétons à l'envi, mais c'est une réalité, nous vivons une période extrêmement compliquée. Non seulement, nous devons peaufiner, régler et trouver les meilleures solutions pour la bonne marche de notre CMS, fraîchement régionalisé, mais nous devons naturellement continuer d'assumer nos tâches et nos missions, dans ce contexte particulier.

Les exigences sont nombreuses. Nous devons rester fidèles à ce qui est précisé dans nos contrats de prestations annuels qui s'étoffent de plus en plus et ainsi, poursuivre les objectifs principaux qui sont de maintenir les personnes au bénéfice d'aide et de soins médicaux le plus longtemps possible à domicile et offrir un encadrement professionnel à tous les bénéficiaires de l'aide sociale pour les accompagner vers une réinsertion dans le monde du travail, dans la mesure du possible, et vers une (ré)insertion au sein de notre société.



Dans le monde des soins, nous connaissons les enjeux. Il faut poursuivre la formation, offrir un cadre et des conditions de travail optimales à tout le personnel. Afin de tendre et espérer un avenir plus serein, pour tous les acteurs, les principaux objectifs qui nous attendent pour notre région sont notamment :

- La collaboration avec le Canton en vue d'une convention collective de travail pour les soins de longue durée.
- Les travaux sur l'amélioration de la qualité des prestations de soins et d'aide à domicile.
- La poursuite des travaux d'implémentation d'un système d'assurance qualité.
- La mise en œuvre progressive de l'offre de soutien aux proches-aidants.
- La réflexion et le développement des appartements à encadrement médico-social dans nos régions, sur la base d'un concept commun de prise en charge (Canton/Communes).

Nous assumons déjà une augmentation du volume d'heures dispensées ; d'après les projections, cette augmentation devrait encore s'exacerber à l'avenir.

Ainsi au CMS Martigny & Régions, les heures facturées sont passées de 149'300 en 2021 à 157'500 en 2022. En lien avec le domaine social, nous restons attentifs et nous nous préparons également à une augmentation des demandes d'aide sociale, même si celle-ci demeure moins conséquente que prévue à l'heure actuelle.

Que d'enjeux ! D'où l'importance de la formation, du recrutement, de la clarification des rôles de chacune et de chacun avec toujours au centre de nos préoccupations « Le client au bon endroit, au bon moment ». Avançons avec confiance sur ce chemin, certes sinueux mais, qui j'en suis convaincue, atteindra les buts attendus.

Pour conclure, j'adresse mes remerciements à tous les partenaires, les acteurs sociaux, les Communes de notre région, les services cantonaux pour leur soutien, leur confiance et leur collaboration.





Le mot de Martine Tristan Directrice générale

Après une année 2021 qui a marqué la naissance de notre nouveau CMS Martigny & Régions, l'année 2022 fut celle de la construction.

Notre équipe de direction a déjà vécu ses premiers changements en mai 2022 lorsque notre directrice des services centraux nous a annoncé son départ. Après une courte période de transition, Madame Barbara Arlettaz, responsable administrative sur le site de Saxon, a pris le poste de responsable régionale des finances.

Dans la même période, nous avons accueilli notre responsable RH régionale, Madame Anaïs Neukomm.

Elles avaient toutes deux la lourde tâche de structurer les équipes administratives en deux pôles bien distincts : ressources humaines et finances. Elles ont heureusement pu compter sur des personnes investies, capables d'assumer tant une facette que l'autre de cette administration. Bien sûr, il n'est pas facile de quitter des responsabilités, d'assumer des tâches différentes ou plus circonscrites qu'auparavant, mais après quelques groupes de travail et discussions, chacun a pu trouver un sens à cette nouvelle organisation.

Barbara Arlettaz et Anaïs Neukomm ont rejoint l'équipe de direction élargie dès juillet.

Pour fêter le premier anniversaire de notre nouvelle association, une belle fête a été organisée le 22 septembre pour tout le personnel, avec quelques informations, mais surtout une partie récréative très appréciée et quelques petits cadeaux. Les collaborateurs ont beaucoup apprécié et ont pu converser inter-sites grâce à un apéritif dînatoire favorisant les déplacements entre les tables.



En 2022, l'équipe de direction a voulu mettre l'accent sur une meilleure information aux collaborateurs par l'intermédiaire d'une newsletter régulière. Celle-ci est envoyée par courriel, mais certains collaborateurs préfèrent la version journal et nous allons en tenir compte pour la suite.

Pour que chacun des collaborateurs sur les 3 sites puissent connaître les membres de la direction et des services administratifs, nous avons instauré un tournus régulier.

Fin 2022, notre informaticien Michaël Veillet nous a annoncé son départ après sa nomination au service parlementaire cantonal. Nous avons rapidement mis une annonce, car il est particulièrement important et rassurant pour les 400 collaborateurs de pouvoir compter sur un service de support sur place.

C'est Loïc Delaloye, jeune médiamaticien, qui est venu compléter l'équipe des services centraux début janvier 2023 ; il a pu bénéficier d'un mois en compagnie de Michaël Veillet et de pouvoir ainsi recueillir un maximum de données. Son métier est un peu différent, mais il assume le support et

pourra également enfin s'occuper de la modernisation de notre site internet et rendre notre CMS attractif sur les médias sociaux.



Durant le deuxième semestre 2022, un projet d'accueil téléphonique avec un numéro unique pour l'ensemble de la région a été conduit. La nouvelle centrale téléphonique a ainsi vu le jour le 9 janvier 2023 avec le numéro 027 564 26 26. Nous avons également un numéro spécial VIP à l'attention des médecins et du service de coordination SECOSS permettant d'atteindre tout de suite les services infirmiers. Evidemment je ne le divulgue pas ici !

Les défis ne manqueront pas ces prochaines années. Il sera particulièrement crucial de trouver du personnel pour assumer l'augmentation des heures de prestations qui devraient déjà doubler d'ici à 2025.



Pour cela, nous voulons, dès début 2023, mettre l'accent sur un CMS attractif comme lieu de formation, tant dans les métiers initiaux que dans les spécialisations. Nous avons décidé de nous associer avec le CMS Bas-Valais pour choisir un responsable de formation qui devra gérer les nombreux stagiaires et apprentis, mais qui aura également la tâche de promotion de nos institutions dans les différentes écoles.

Après ce bref résumé, il est temps pour moi de dire un énorme merci à tous les collaborateurs du CMS Martigny & Régions qui œuvrent quotidiennement pour offrir des prestations de qualité à nos bénéficiaires de soins et d'aide sociale, ainsi qu'à tous les collaborateurs de l'administration qui leur apportent un soutien sans faille. Merci aux membres de notre comité pour leur écoute, leur ouverture et leur compréhension.

Je souhaite à tout le monde une excellente année 2023, plus calme comme le début d'une croisière au long cours.

Le mot de Fabien Lottefier

Directeur des soins

Résumer l'activité de notre grande équipe de soins, composée de 260 collaborateurs évoluant sur autant de sites et de secteurs d'activité, devient au fil des années un exercice complexe. Je vais devoir oublier ou sacrifier une partie de l'exercice et de nos nombreux projets pour aller à l'essentiel.

La bonne nouvelle est qu'enfin je ne vais plus devoir parler de COVID et cela même si nos collaborateurs ont été exemplaires en portant le masque durant leurs interventions auprès des clients durant toute l'année 2022.

Ce qui caractérise cette année est le changement.

Nous nous transformons pour devenir plus précis, plus méthodologiques et surtout plus agiles sur le terrain. 2022 a été rythmé par la réorganisation des équipes et le développement de nos activités de soins pour lesquelles les demandes ne cessent d'augmenter.

99 **Face au monde qui change, il vaut mieux penser le changement que changer le pansement.** 99

Francis Blanche

Cette réorganisation a consisté à créer des équipes pluridisciplinaires, identiques sur les 3 sites et organisées sur le modèle de la référence. Ce modèle vise à garantir une prise en charge de chaque client par une petite équipe de soignants, pilotée par le référent, prodiguant tant des soins infirmiers que de l'aide pratique et de l'accompagnement tout en diminuant les rotations de personnel et augmentant la qualité et la sécurité des soins. Dès le 1er janvier 2023, ces nouveaux modèles fonctionnent en petites unités plus autonomes et menées par leur responsable de secteur respectif. Les changements vont se faire progressivement sur les 3 sites de façon à ce que les 12 équipes fonctionnent sur la même organisation, suivent les mêmes processus de soins et cela afin de prodiguer la même qualité de prestations sur l'ensemble de notre région sanitaire.

Nous avons nommé des responsables de secteur pour les sites d'Entremont et de Saxon, et avons commencé à déployer ces 6 nouvelles équipes qui ont débuté leur travail au 1er janvier 2023.

Ce qui était en premier lieu un gros sujet de craintes a laissé place à un bon esprit de participation et la nomination des nouveaux responsables de secteur sur les sites de Saxon et d'Entremont et a symboliquement finalisé ce grand projet.

Augmenter la qualité des soins, la satisfaction des clients ainsi que celle des soignants va relier symboliquement ces 12 équipes de soins pluridisciplinaires. Ce projet de réorganisation, qui met en commun les bonnes pratiques de nos 3 sites et donne la possibilité à l'intelligence collective, va nous représenter comme institution de soins.

2022 a été une année d'Audit et de contrôle qualité. Nous avons été audités par l'institut central au niveau HPCI (Hygiène, Prévention et Contrôle des Infections) et nous sommes devenus le premier CMS à être certifié par l'institut central HVS.

NOMBRE DE COLLABORATEURS :

311

NOMBRE DE VISITES TOUS COLLABORATEURS

CONFONDUS (CPE INCLUE) :

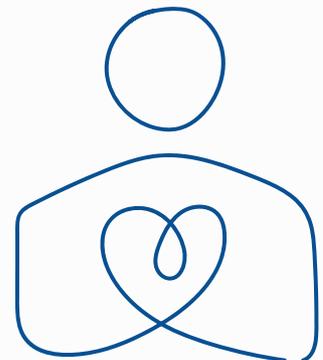
233'134 visites

NOMBRE DE VISITES CPE :

~3'000 visites

Le Service de la santé publique nous a également fait un contrôle surprise et est venu suivre la qualité de nos prestations et de nos outils de suivi sur le terrain. Cette expérience, un peu stressante pour les collaborateurs, est devenue une vraie opportunité d'identifier nos faiblesses et de mettre en place des propositions d'amélioration pertinentes.

Des groupes de debriefing ont été organisés avec Fabrice Clivaz, un psychologue partenaire, afin de prévenir certains risques d'épuisement et de pouvoir aborder avec les équipes de soins les différents changements que nous venions de vivre.



Ainsi, tous les soignants de tous les sites ont pu s'exprimer sur les sujets comme le COVID, la fusion, l'introduction de Carefolio®, le management, etc. Le rapport fourni par Mr Clivaz est rassurant car les changements que nous avons débutés vont dans le sens des propositions d'amélioration qui ressortent de ces espaces de debriefing. La nomination de Laure-Reine Tabac au poste de coordinatrice de projets de soins, qui va accompagner le développement et l'harmonisation des pratiques de soins dans les équipes, marque également cette année d'un changement important au niveau organisationnel.

Les difficultés de recrutement que nous avons vécues ont pu être surmontées en mettant en place des actions concrètes de communication (articles, présentations dans les écoles, E-recruting, sites de recrutement) et en communiquant pour garder nos ressources et attirer de nouveaux candidats.

En septembre, nous avons présenté à l'ensemble des collaborateurs notre vision pour l'avenir de notre institution et souligné notre engagement à offrir une qualité de vie au travail et à être innovant tant au niveau préventif qu'en matière de soins à domicile.

Nos objectifs 2023-2024 sont de former (Référence - Formation à l'examen clinique pour toutes les ISP, formation continue), uniformiser, développer l'utilisation des outils, augmenter le nombre d'équipes, travailler sur notre nouvelle identité, rendre les équipes plus autonomes et notre communication plus efficace afin d'augmenter la collaboration entre les équipes.

HEURES DE SOINS :

~ 120'000 h

HEURES D'AIDE PRATIQUE :

~ 38'500 h

NOMBRE DE KM :

~930'000 km

soit

27% du temps en déplacement



En conclusion, je suis très fier des réalisations de l'année 2022 et de l'implication de chacun, notamment de la constitution de nos 12 équipes de soins pluridisciplinaires et de notre projet de réorganisation pour améliorer la qualité de nos prestations de soins.

Je regarde l'avenir avec optimisme et je suis impatient de poursuivre nos efforts en 2023 avec l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de ces belles équipes de soins que je remercie sincèrement.



Le mot d'Adelina Sulejmani Directrice Service social

Les services sociaux poursuivent leur activité de soutien et de conseil auprès des personnes en difficulté. C'est avec un peu de nostalgie que je me souviens de l'année quasiment insouciant que fut 2019. La pandémie, la guerre et l'inflation n'étaient alors que des spectres. Des périodes difficiles durant lesquelles certains s'en sortent mieux que d'autres. Face à l'inflation, la précarité devient encore plus rude et, malgré plusieurs recommandations de la Conférence Suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), les forfaits d'entretiens des bénéficiaires de l'aide sociale n'ont pas été augmentés, fragilisant ainsi davantage les situations déjà connues des services sociaux.

En parallèle, contrairement à nos craintes de départ, l'évolution positive qui s'était dessinée sur le marché du travail en 2021, s'est poursuivie en 2022. Il en est résulté les chiffres du chômage les plus bas sur une longue durée, avec un taux atteignant le 1,9%. Du côté du service social, secteur curatelle y compris, pas de diminution ou d'augmentation significative. Contre 1'719 dossiers traités en 2021, les 21 assistants sociaux, les 2 curatrices ainsi que les 17 collaborateurs administratifs ont traité 1'724 dossiers en 2022.

Quelques précisions sur ce chiffre :

1'528 Bénéficiaires suivis

703 Dossiers d'aide matérielle

730 Dossiers d'aide personnelle

269 Dossiers de placement mineur ou de mesure assimilée

101 Mandats de protection

Retour sur les événements importants de l'année 2022

Nouvelle convention de collaboration entre les Communes et le service social

Dans la continuité du travail lié à la régionalisation, la convention de collaboration entre les Communes et les services sociaux a été retravaillée en vue de proposer une convention unique pour les 16 Communes, qui a été approuvée et signée au courant de l'été 2022. Cette nouvelle convention se met en conformité à la nouvelle directive d'application de l'aide sociale entrée en vigueur en juillet 2021, harmonise les pratiques entre les 3 sites et simplifie le travail des services sociaux notamment en leur déléguant une partie des signatures qui permet ainsi un gain de temps.

Service social, site Entremont, deux secteurs

Le secteur des prestations sociales et celui des curatelles ont formellement



été séparés en 2022, en identifiant notamment les assistantes sociales, les curatrices et les assistantes administratives de chaque secteur. Ainsi, à ce jour, en tant que responsable du service de l'Entremont, Morgane Payot est la seule collaboratrice à porter encore les deux casquettes. Les autres collaboratrices traitent uniquement les dossiers selon leur service. Cette séparation répond notamment au besoin de clarifier la répartition financière entre les Communes et le Canton, mais également à clarifier les rôles bien différents de l'assistant social et du curateur.

Système de contrôle interne : état des lieux de la société Fidag

À la suite de la visite de la société Fidag fin août 2022, il a été mis en évidence que le système de contrôle interne est en place, connu des collaborateurs, documenté et appliqué. Cet examen préalable n'a pas relevé de risque d'anomalie importante qui ne serait pas couvert par nos contrôles. Ainsi, notre système peut être considéré comme globalement approprié. Toutefois, il doit être optimisé notamment en uniformisant les pratiques entre les 3 sites car, actuellement les contrôles ne sont pas réalisés dans le même format sur les 3 sites. Nous sommes donc en train de retravailler l'ensemble des procédures en lien avec le système de contrôle interne. L'objectif étant d'avoir un double regard sur l'ensemble de nos activités, de l'ouverture à la fermeture d'un dossier.

Business intelligence (BI), nouvel outil de statistiques

Le Service de l'action sociale a mis à disposition des Centre médico-sociaux un outil permettant d'avoir accès à des statistiques mensuelles sur l'aide sociale matérielle et personnelle. La BI offre la possibilité d'avoir accès à des données harmonisées quant à l'évolution de l'aide sociale dans notre région (nombre de dossiers actifs, nombre d'ouvertures, nombre de fermetures, filtrés par Commune ou par type d'aide). Il est également prévu de rajouter les données comptables et celles liées aux mesures d'insertion. Les données sont directement extraites du logiciel d'aide sociale ASP, avec une mise à jour hebdomadaire.

Harmonisation des pratiques

L'harmonisation des pratiques continue entre les 3 sites avec des séances régulières entre les responsables. Les procédures sont reprises et retravaillées avec pour objectif, d'ici fin 2023, de proposer à l'ensemble des collaborateurs des procédures uniques dont les process seront également définis par le nouveau logiciel d'aide sociale AVENTIS.

Les responsabilités des assistants administratifs ont notamment été revues afin que le partage des activités entre l'assistant social et l'assistant administratif soit le même dans la région. L'objectif étant que les assistants sociaux soient libérés de certaines obligations administratives afin de se consacrer davantage au suivi social des situations.



**" Il n'existe que deux jours dans l'année pendant
lesquels on ne peut rien faire :
l'un est hier, l'autre est demain... "**

Dalaï Lama



Le mot d'Anaïs Neukomm Responsable RH régionale

Au cours de l'année 2022, et à la suite de la régionalisation, notre service des Ressources Humaines a connu quelques changements ainsi qu'une clarification du rôle de chacun afin de mieux se répartir les tâches et d'être plus efficient dans nos activités.



Depuis le début de l'année 2023, notre service se compose d'un effectif de 3 personnes pour l'ensemble de la région.

Nous tenons à souligner que le nombre de collaborateurs est également en pleine croissance et que nous prévoyons une augmentation significative du personnel des soins pour les mois à venir.

Nous vous informons qu'entre janvier 2022 et ce jour, un peu plus de 100 embauches ont été effectuées.

Pour ces différentes raisons, nous avons mis en place un nouveau processus de recrutement pour renforcer notre service et mieux répondre aux besoins de l'association en matière de ressources humaines et améliorer notre image. L'équipe aura donc la chance de s'agrandir prochainement avec l'embauche de 2 nouvelles recrues, dont un HRBP qui sera orienté recrutement et un Gestionnaire RH qui sera une ressource administrative pour le site de Saxon.

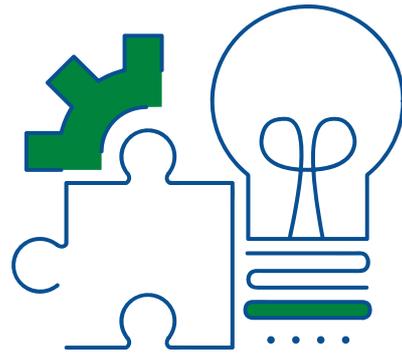
Notre service accorde une grande importance à la formation et au développement professionnel de ses collaborateurs. Dans ce cadre, nous sommes fiers d'annoncer que notre Gestionnaire RH sur le site de Martigny a commencé un diplôme dans ce domaine. De plus, nous sommes heureux d'annoncer que notre Gestionnaire RH sur le site d'Entremont a l'ambition et la volonté en 2024 d'effectuer un brevet fédéral de spécialiste en Ressources Humaines.

Nous sommes convaincus que ces formations permettront à nos collaborateurs de renforcer leurs compétences, de se perfectionner et d'améliorer la qualité de notre service.

D'ici ces prochaines années, le service des Ressources Humaines continuera à travailler par le biais d'ateliers sur plusieurs projets pour offrir des services de qualité à l'ensemble des collaborateurs.

L'objectif principal reste d'harmoniser, d'unifier nos pratiques et d'améliorer nos processus sur les 3 sites. Nous sommes également convaincus que l'arrivée de 2 nouvelles ressources dans notre équipe va renforcer nos compétences et nos capacités à offrir des services encore plus performants.

Nous sommes également fiers de l'engagement et de l'investissement de nos collaboratrices actuelles pour le développement de leurs compétences et de leur expertise.



Nous avons pour ambition de poursuivre sur cette lancée et de renforcer encore davantage notre service des Ressources Humaines au cours des prochaines années.

Pour ce faire, nous avons identifié plusieurs initiatives clés, telles que la digitalisation de nos activités et l'adoption de technologies de pointe, pour améliorer la gestion de nos processus RH.

Nous remercions la direction ainsi que le comité, pour la confiance témoignée et pour nous avoir mis à disposition le budget nécessaire qui permettra de développer et perfectionner de manière pérenne notre service des Ressources Humaines.



Le mot de Barbara Arlettaz Responsable des finances

Afin de répondre aux besoins des autorités cantonales, communales et de faciliter le pilotage de l'institution, le service s'est réorganisé et se définit aujourd'hui en activités spécifiques :

- Facturation
- Salaires
- Comptabilité financière et analytique

Il compte 5 collaborateurs (4 EPT) performants et fidèles.

Le service œuvre en collaboration étroite avec les parties prenantes internes des différents services du CMS dans un souci permanent de gestion rationnelle. Notre objectif premier étant de répondre de manière efficiente aux besoins des clients et d'assurer la qualité de travail de tous les collaborateurs du CMS Martigny & Régions.



Le service est également amené à collaborer avec les autres CMS régionaux du Canton par le biais de groupes de travail réguliers et de projets ponctuels.

Les projets qui nous ont plus particulièrement occupés sont :

Fusion des mandants

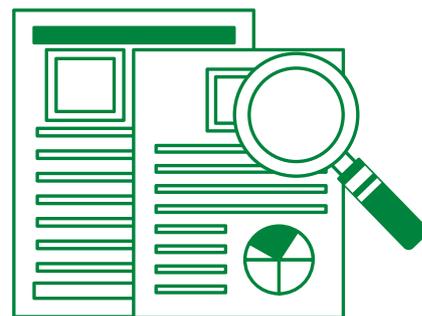
Historiquement les 3 CMS de Martigny, Entremont et Saxon existaient juridiquement et comptablement de manière autonome. La fusion, au mois d'août 2021, de ces 3 entités pour devenir le CMS Martigny & Régions a bien entendu engendré une fusion des comptabilités. Ce projet de longue haleine s'est déroulé tout au long de l'année 2022 pour une mise en œuvre au 1er janvier 2023.

La fusion des comptabilités a sollicité de nombreuses ressources et engendré une charge de travail importante. Une équipe d'utilisateurs clés a été formée afin de tester en vue de la mise en production. La migration des données des anciennes sociétés vers la nouvelle a ainsi pu se faire dans les meilleures conditions possibles, grâce à leur rigueur et leur efficacité.

Application du nouveau plan comptable des soins à domicile

Conformément au nouveau manuel des finances des soins à domicile suisse (ASSASD) finalisé en septembre 2021, nous avons dû intégrer un nouveau plan comptable au 1er janvier 2022. Les CMS sont à la fois soumis aux directives comptables cantonales et fédérales dans le secteur de la santé.

Toute l'équipe a été sollicitée. De nombreux échanges entre les CMS valaisans et le Canton ont eu lieu pour une application standardisée.



Paramétrage et implémentation de la comptabilité analytique

Afin de permettre une conduite plus précise des activités, une meilleure analyse des coûts et une comparaison au niveau cantonal, nous avons introduit un module de comptabilité analytique d'exploitation.

Celle-ci a nécessité un important travail de réflexion ainsi que de nombreux paramétrages et tests. Un engagement conséquent en temps et en énergie a également été nécessaire et le projet n'est, à ce jour, pas encore finalisé.

Objectifs 2023

Un grand chantier amorcé en 2022 et qui se poursuivra encore en 2023 est, conformément à la volonté du Canton du Valais, de remanier le mode de financement des soins à domicile.

Celui-ci consistera à contribuer financièrement au coût réel de chaque prestation fournie (soins LAMAL, soins spécialisés, petite enfance, appartements médico-sociaux, proches aidants, etc.) et non plus à couvrir un déficit annuel global.

D'autre part, les CMS du Canton du Valais ont décidé de se doter d'une BI (Business Intelligence) qui devrait nous permettre d'obtenir des indicateurs de manière plus rapide et précise.

Les secteurs santé et social sont en perpétuel mouvement et la volonté cantonale de promouvoir les soins à domicile est maintenue.

En finalité, l'année 2022 a été très chargée, tant au niveau organisationnel qu'en nombre de défis relevés.

Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du service des finances pour leur implication, leur disponibilité et leur flexibilité dans les différents projets, ajoutés à la gestion des affaires courantes, ainsi que pour la qualité sans faille du travail fourni.

Je remercie également l'ensemble des collaborateurs qui œuvrent de manière bienveillante à la prise en charge de nos clients, sans oublier la direction ainsi que le comité pour la collaboration fructueuse et la confiance témoignée.

Comptes 2022

Bilan au 31.12.2022

ACTIF	Bilan au 31.12.2022	Bilan au 31.12.2021
Actif circulant		
Disponibles		
Caisses	1,589	4,416
CCP divers comptes	624,704	842,669
UBS compte courant	819,267	1,055,607
Raiffeisen divers comptes	709,141	1,890,554
Crédit Suisse compte courant	379,046	195,588
Banque cantonale VS	335,422	7,112
	2,869,170	3,995,945
Réalisables		
Débiteurs	1,203,345	1,245,220
Contributions Loterie Romande	98,333	68,941
Autres créances à court terme	13	19,575
Créances vis-à-vis de la Commune de Leytron	0	36,236
Créances vis-à-vis de la Commune de Riddes	20,442	31,349
Créances vis-à-vis de la Commune de Saillon	12,847	9,859
Créances vis-à-vis de la Commune de Saxon	21,958	32,886
Créances vis-à-vis de la Commune de Bourg-St-Pierre	1,616	8,432
Créances vis-à-vis de la Commune de Liddes	27,618	9,645
Créances vis-à-vis de la Commune de Orsières	86,173	6,355
Créances vis-à-vis de la Commune de Sembrancher	15,625	0
Créances vis-à-vis de la Commune de Val de Bagnes	181,937	69,526
Créances vis-à-vis de Mosaïque FALG	54,339	0
Créances vis-à-vis de Mosaïque Levant	75,580	0
Actifs transitoires	326,644	258,715
	2,126,468	1,796,738
Actif immobilisé		
Immobilisations corporelles		
Machines et appareils	11,034	15,763
Mobilier et équipements	144,634	147,308
Matériel informatique	8,643	14,404
Investissement SICMS	40,692	77,656
	205,003	255,131
Total de l'actif	5,200,641	6,047,814

PASSIF

Bilan au
31.12.2022

Bilan au
31.12.2021

Fonds étrangers

Capitaux étrangers à court terme

Créanciers	0	843,673
Avances de clients	5,703	113
Dettes vis-à-vis du Canton	507,172	833,274
Dettes vis-à-vis de la Cmne d'Iséables	451	396
Dettes vis-à-vis de la Cmne de Leytron	2,590	0
Dettes vis-à-vis de la Cmne de Martigny	41,224	181,288
Dettes vis-à-vis de la Cmne de Martigny-Combe	15,753	24,007
Dettes vis-à-vis de la Cmne de Fully	34,267	85,591
Dettes vis-à-vis de la Cmne de Salvan	8,858	18,900
Dettes vis-à-vis de la Cmne de Bovernier	4,638	9,666
Dettes vis-à-vis de la Cmne de Trient	4,547	719
Dettes vis-à-vis de la Cmne de Sembrancher	0	6,913
Curatelles	12,094	0
Affaires sociales	1,019,329	910,887
Dettes vis-à-vis d'institutions bancaires	66,388	500,000
Passifs transitoires	1,812,325	1,034,981
Provisions vacances et heures supplémentaires	598,594	476,256
	<hr/>	<hr/>
	4,133,934	4,926,663

Capitaux étrangers à long terme

Avance des communes	915,000	915,000
	<hr/>	<hr/>
	915,000	915,000

Fonds

Fonds "CMS Martigny"	37,403	48,019
Fonds "CMS Saxon"	17,522	17,522
Fonds "CMS Entremont"	96,783	140,610
	<hr/>	<hr/>
	151,707	206,151

Capitaux propres

Capital de l'association	-	-
	<hr/>	<hr/>
	0	0

Total du passif

Martigny, 20.04.2023	5,200,641	6,047,814
----------------------	------------------	------------------



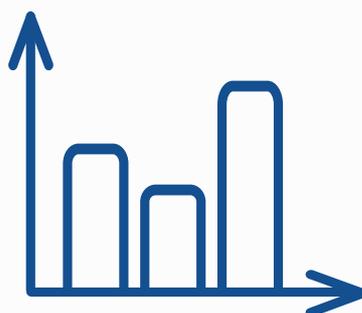
Compte d'exploitation 2022

CHARGES D'EXPLOITATION	Comptes 2022	Comptes 2021	Budget 2022
Charges de personnel			
Salaires Personnel infirmier diplômé avec formation	864,564	829,375	
Salaires Personnel infirmier diplômé	3,643,436	3,702,329	
Salaires Aide familial(e) certifié(e), Infirmière CC CRS	3,821,474	3,823,125	
Personnel d'assistance et d'encadrement / Maison Verte	52,922	44,606	
Collaborateurs avec cours de soins de base aux. de santé	2,468,333	2,362,583	
Salaires Collaborateurs sans cours de soin	606,192	437,686	
Stagiaires	133,057	117,256	
Salaires service des repas	103,216	99,044	
Salaires CPE	170,939	0	
Salaires autres domaines (physiothérapie) + diététique	228,230	187,588	
Salaires autres domaines (ergothérapie)	116,062	128,302	
Salaires conseil social	1,510,616	1,462,685	
Salaires services centraux	3,523,311	2,725,683	
Salaires services d'entretien	0	42,318	
Indemnités comité	0	4,403	
Cotisations employeur AVS/AC/CIVAF	1,617,676	1,486,794	
Cotisations employeurs prévoyance professionnelle	1,762,831	1,845,309	
Cotisations employeurs AP/ANP	92,790	91,375	
Cotisations employeurs indemnités journalières maladie	403,141	321,638	
Charges pour conseil spécialisé	0	319,219	
Charges pour prestations spécialisées	154,421	368,536	
Charges pour personnel spécialisé aide et soins	226,999	133,355	
Charges annexes du personnel	300,763	247,892	
	21,800,971	20,781,101	22,061,494
Charges de matière			
Matériel médical d'usage courant	138,861	127,145	
Charges pour repas prêts à la consommation	18,790	10,000	
Mobilier pour malades	884	0	
	158,534	137,145	278,000
Autres charges d'exploitation			
Casco - assurance et franchises	80,290	62,202	
Dédommagement pour usage de véhicules Entretien et réparations	673,374	620,443	
Acquisitions	21,692	34,963	
Amortissements	92,977	53,019	
Loyers locaux d'entreprise et energie	545,593	434,216	
Matériel de bureau, imprimés, photocopie	58,191	50,745	
Téléphone, fax, Internet, frais de port	240,464	213,314	
Frais généraux	350	12,141	
Honoraires pour conseils spécialisés	60,528	0	
Frais d'équipement informatique	835,286	356,676	
Publicité et relations publiques	40,759	16,758	
Assurances-chose	28,164	10,393	
Charges financières	16,690	16,111	
Autres frais d'exploitation	17,198	66,035	
	2,712,344	2,185,503	2,301,006

PRODUITS D'EXPLOITATION	Comptes 2022	Comptes 2021	Budget 2022
Evaluations et conseils	1,293,431	1,025,144	
Examens et soins	2,621,454	2,466,160	
Soins de base complexes	0	0	
Soins de base simples	3,297,547	3,015,727	
Autres recettes de prestations OPAS selon Art. 7	0	0	
Aide au ménage	1,173,607	1,254,110	
Autre recettes de prestations non-OPAS	106,408	64,700	
Pertes sur produits	-765	-5,881	
Produits service transports	0	2,981	
Produits Physiothérapie/diététique	195,585	184,449	
Produits Ergothérapie	60,337	86,242	
Produits conseil spécialisé	0	171,085	
Produits Curatelle	150,500	0	
Produits échange de personnel spécialisé Aide et soins	112,326	628,410	
Produits vente de matériel	12,240	5,895	
Contributions des communes aux coûts des soins	1,085,364	987,296	
Contributions du canton aux coûts des soins	2,532,570	2,304,033	
Contributions des pouvoirs publics d'autres cantons	105	2,124	
Plafonnements indemnités	88,630	0	
Allocations de tiers	0	20,000	
Autres produits d'exploitation	72,112	0	
	12,801,451	12,212,474	13,084,000

TOTAL DEFICIT	11,870,398	10,891,275	11,556,500
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Répartition du déficit	2022	2021
Part à charge du Canton	8,125,960	7,597,355
Part à charge des communes	3,744,438	3,293,919
Total	11,870,398	10,891,275



**Rapport de contrôle des comptes 2022 de
l'Association Centre médico-social de
Martigny & Régions**

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et tableau des amortissements) de l'Association Centre médico-social de Martigny & Régions pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'Association, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été planifié et réalisé de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Celui-ci a été effectué par auditions, opérations de contrôle analytiques pour les comptes de résultat ainsi que par des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles pour les postes du bilan.

Lors de notre contrôle nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts ainsi qu'aux directives du canton du Valais.

Martigny, le 24 avril 2023

BFid SA

Baptiste Darbellay
Expert fiscal diplômé



Raphaël Baillifard
*Expert diplômé en finance
et controlling*





CENTRE MÉDICO-SOCIAL Martigny & Régions

Votre CMS, votre soutien de proximité





CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Martigny & Régions

Votre CMS, votre soutien de proximité